

Plus de la moitié des importateurs n'avaient jamais auparavant acheté de machines à papier de fournisseurs canadiens, mais 50 pour cent d'entre eux étaient intéressés à en connaître davantage sur les entreprises canadiennes et leurs produits. En outre, environ 29% des importateurs interrogés prévoyaient augmenter leurs achats de machines à papier et de pièces auprès de fournisseurs canadiens, lorsque l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis entrerait en vigueur.

Dans un premier temps, les importateurs américains préfèrent obtenir des renseignements sur les produits canadiens par l'entremise de brochures ou publications professionnelles, et dans le cadre de foires commerciales. Cependant, pour la décision d'achat comme telle, les importateurs sont plus susceptibles de se fier sur la recommandation d'un contact personnel et sur les renseignements reçus directement du fabricant.

L'enquête auprès des importateurs américains a permis de préciser quelques créneaux spécifiques qui pourraient intéresser les fournisseurs canadiens de machines et pièces servant à la fabrication du papier. Les produits visés par la présente étude comprennent notamment des compteurs rotatifs, des rupteurs, des déchiqueteuses et moteurs de déchiqueteuses, des transformateurs, ainsi que des presse-fonds, couvertures et rebobineuses pour les machines de finition du papier. Les importateurs interrogés ont aussi mentionné plusieurs produits au-delà de la portée de notre étude. L'annexe 1 donne une liste des noms, adresses et numéros de téléphone des importateurs américains qui s'intéressent de façon générale aux fournisseurs canadiens de matériel et pièces pour la fabrication du papier.

Le ministère des Affaires extérieures recommande aux sociétés canadiennes qui envisagent de communiquer avec une société américaine de consulter d'abord le délégué commercial du bureau le plus rapproché de cette société afin d'obtenir des conseils, de l'aide et d'autres renseignements. Les services commerciaux du gouvernement canadien au Canada et aux États-Unis figurent à l'annexe 9.

III - IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE MACHINES À PAPIER

Le présent chapitre fournit des renseignements sur les tendances et niveaux récents des importations américaines, ainsi qu'un sommaire des perspectives à court terme pour ce secteur. Lorsque les définitions du secteur varient entre ces diverses sources, ou qu'elles ne concordent pas avec celles qui sont généralement utilisées au Canada, ces différences sont notées, avec leurs incidences connues. Afin de rendre l'information plus utile, nous mentionnons également les produits du secteur visés par le rapport ainsi que la façon dont ils ont été choisis.

DÉFINITION DU SECTEUR

Les produits visés ont été choisis selon la valeur en douane des importations américaines depuis le Japon, l'Europe et le Canada, déclarée par le département américain du Commerce (USDOC). Par conséquent, les définitions du secteur utilisées par le département ont effectivement défini les produits (pouvant être choisis) pour ce rapport. Le choix des produits s'est fait en examinant d'abord tous les grands groupements de produits de l'USDOC, exprimés par des codes à quatre chiffres (par exemple, machines servant à la fabrication d'articles de pâte, de papier ou de carton [annexe A 725.2]). Lorsque les importations combinées depuis le Japon, l'Europe et le Canada étaient importantes, la liste des produits a été ventilée pour la faire passer au niveau des codes à sept chiffres (par exemple, machines, n.d.a.*, pour la fabrication et la transformation de la pâte cellulosique, du papier et du carton [annexe A 7252070]).

L'annexe 2 présente les importations américaines (1987) de tous les produits à sept chiffres ou groupes de produits de la catégorie à quatre chiffres choisis pour le présent rapport. Les produits ou groupements de produits dont les importations combinées depuis le Japon, l'Europe et le Canada ont représenté plus de 80 millions de dollars US en 1986 ont été retenus pour une analyse approfondie. Après consultation auprès des représentants du gouvernement et de l'industrie qui connaissaient bien ce secteur, d'autres produits et groupes de produits qui ne satisfaisaient pas aux exigences décrites plus haut ont été ajoutés à notre liste, lorsqu'ils présentaient un intérêt commercial. Certains produits et groupes de produits ont été éliminés puisqu'ils ne présentaient pas un intérêt commercial suffisant. Le chapitre V

* Non dénommé(e)s ailleurs